

Postulat : Pour un Plan Énergie et Climat Communal « PECC » à Lutry

Nous sommes toutes et tous les témoins des conséquences désastreuses du réchauffement climatique. Cependant, nous pouvons agir concrètement, quelles que soient nos convictions profondes ou notre approche politique, pour notre civilisation et les générations futures.

En 2017, la Suisse a ratifié l'Accord de Paris sur le climat et s'est engagée à réduire de moitié ses émissions de gaz carbonique CO₂ d'ici 2030, par rapport à celles de 1990.

En 2021, le Canton de Vaud a adopté un plan climat qui se décline en trois axes : la réduction des gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2030, la limitation des risques en adaptant les systèmes naturels et humains et enfin la volonté de documenter les effets des mesures prises sur le territoire. Par ailleurs, le Grand Conseil vaudois a accepté, dans sa séance du 19 mars 2019, une résolution déclarant l'urgence climatique.

Toujours chez nous, plusieurs grandes villes vaudoises se sont déjà fixé des objectifs ambitieux et toutes les communes du canton sont invitées à mettre en place des mesures concrètes pour réduire leurs émissions de CO₂. Les conseillères d'Etat Christelle Luisier Brodard et Béatrice Métraux ont lancé un programme en vue d'aider les communes à élaborer leur plan climat (PECC). Un crédit cadre de 2,4 Mio a été alloué à cet effet par le Grand Conseil en juin 2021.

Le Bureau de la durabilité, rattaché actuellement au DIT (Département des Institutions et du Territoire) a créé le programme PECC, dont le but est d'encourager la mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale. Un plan climat communal, un catalogue de fiches d'actions concrètes, un bilan carbone simplifié, un profil énergétique, des fiches présentant des enjeux en termes d'adaptations au changement climatique ou encore un programme de formation, sont ainsi mis à disposition gratuitement de toutes les communes vaudoises. De plus, le programme PECC propose aux communes un appui financier pour couvrir en partie les frais d'une expertise externe.

Dans ce contexte, par le biais de ce postulat, nous invitons la Municipalité de Lutry à étudier l'opportunité de réaliser un Plan Énergie et Climat Communal.

Lutry, le 12 juin 2022

Jean-François Chapuisat

